



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Président de la Chambre des**  
**Députés**

**Luxembourg, le 25 juin 2020**

**REÇU**  
*Par Alf Christian , 11:31, 25/06/2020*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question élargie à Monsieur le Ministre de l'Aménagement du territoire concernant plan directeur sectoriel « logement ».

Le projet de règlement grand-ducal rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « logement » se trouve actuellement en phase de finalisation.

Dans le cadre de cette question élargie, j'aimerais discuter de l'impact réel du plan directeur sectoriel « logement » sur la création rapide de logement supplémentaires pour contrecarrer la pénurie de logements au Luxembourg.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

**Marc Lies**

**Député**



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Luxembourg

Luxembourg, le 25 juin 2020

Objet : Question élargie n° 40 du 25.06.2020 de Monsieur le Député Marc Lies - Plan directeur sectoriel "logement"

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés